



**Comté de Lotbinière
Municipalité Saint-Sylvestre**

Assemblée régulière du conseil de Saint-Sylvestre tenue **le 6 mars 2017** à 20 heures, à la Salle Bonne Entente, sous la présidence du maire, monsieur Mario Grenier, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Monsieur Gilbert Bilodeau, conseiller # 1
Madame Maryse Lapointe, conseillère # 2
Monsieur Roger Couture, conseiller # 3
Monsieur Roland Gagné, conseiller # 4
Monsieur Étienne Parent, conseiller # 5
Monsieur Raynald Champagne, conseiller # 6

Résolution numéro 30-2017
Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour en ajoutant la demande pour un nouvel accès sur la route du Moulin aux actes législatifs.

Résolution numéro 31-2017
Adoption du procès-verbal du 6 février 2017

Il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 6 février 2017 soit adopté tel que préparé par la secrétaire.

Résolution numéro 32-2017.
Suivi concernant l'entente d'entraide inter municipale en matière du service incendie

Attendu que la municipalité de Saint-Patrice de Beaurivage a présenté une demande pour mettre en place un processus qui mènera à la révision de l'entente en matière d'entraide lors d'incendie; Que cette entente est en vigueur depuis cinq ans; qu'il est demandé de recourir aux services de monsieur Claude Bergeron, techniciens en prévention incendie de la MRC de Lotbinière afin d'accompagner les municipalités dans ce processus, en conséquence, il est proposé par Roger Couture, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Sylvestre demande une rencontre avec les municipalités concernées par cette présente entente, que suite à cette rencontre, une décision sera prise sur la pertinence et les besoins de révisé ladite entente, et si nécessaire de recourir aux services de monsieur Claude Bergeron; que

cette résolution soit transmise aux municipalités faisant partie de l'entente d'entraide lors d'incendie.

Résolution numéro 33-2017

Remboursement pour des agents de sécurité lors des glissades 2017

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Sylvestre paie un montant de \$ 300 à Corporation DÉFI, pour les frais des agents de sécurité lors de la soirée du 3 février 2017, à l'occasion de la fin de semaine des glissades.

Résolution numéro 34-2017

Remboursement des assurances à Corporation D.É.F.I. pour l'assurance de leur matériel

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Sylvestre défraie le montant \$ 220.18, pour l'année 2017, pour les frais reliés aux assurances pour les équipements de corporation DÉFI (sleigh, gratte, etc.) évalués à une valeur de \$ 15 850 ; que ce montant soit défrayé à chaque année sous présentation de pièces justificatives.

Résolution numéro 35-2017

Distribution du journal Beauce Média

ATTENDU QUE la distribution de la publication du journal Beauce-Média a cessé sur les territoires des municipalités de Saint-Narcisse-de-Beaurivage, Saint-Patrice-de-Beaurivage et Saint-Sylvestre;

ATTENDU QUE sa distribution remonte jusqu'à la période où il s'appelait "Le Guide"

ATTENDU QUE la population de chacune des municipalités est grandement affectée par cette prise de décision;

ATTENDU QUE la population des Municipalités visées a un fort lien d'appartenance avec le secteur de la Beauce;

ATTENDU QUE beaucoup de sollicitation est faite par de gens, des organismes ou des entreprises du secteur de la Beauce dans nos territoires;

ATTENDU QUE la population de ces Municipalités représente une clientèle potentielle non négligeable pour les gens d'affaires qui placent des annonces dans le journal Beauce-Média;

ATTENDU QUE le journal Beauce-Média est un outil très efficace pour publiciser les activités culturelles, sociales et sportives qui s'adressent à la population des Municipalités visées;

ATTENDU QU'un nombre considérable de travailleurs résident sur les territoires visés occupent des emplois dans les secteurs desservis par le journal Beauce-Média;

ATTENDU QUE les étudiants du secondaire fréquentent la Polyvalente Benoît-Vachon et que cette dernière utilise le Beauce-Média pour rejoindre cette population étudiante;

ATTENDU QUE l'accès à la version électronique du Beauce-Média n'est pas accessible à une grande partie de la population des Municipalités visées;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Maryse Lapointe

Appuyé par : Roger Couture

QUE les conseils municipaux de Saint-Narcisse-de-Beaurivage, Saint-Patrice-de-Beaurivage et de Saint-Sylvestre demandent à ce qu'une rencontre soit planifiée afin d'évaluer les possibilités pour TC Transcontinental de rétablir la distribution du journal Beauce-Média sur tout leur territoire respectif.

Résolution numéro 36-2017

Appui financier à la Fabrique de la Paroisse St-Sylvestre

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité de faire un don de \$ 574.88 à la Fabrique de la Paroisse de Saint-Sylvestre pour la location des salles lors de la fin de semaine des sucriers les 3 et 5 mars 2017.

Avis de motion

Le conseiller Roger Couture, donne avis de motion qu'il y aura un projet de règlement décrétant un emprunt pour l'exécution de travaux afin de préparer le secteur du développement résidentiel à la sortie est du village, incluant la fourniture et l'installation de conduites d'égouts.

Résolution numéro 37-2017

Location d'une camionnette pour surveillance des travaux relié au parc éolien Mont Sainte-Marguerite

Attendu que nous aurons une personne pour surveiller les intérêts de la municipalité au niveau de la voirie lors de la construction du parc éolien Mont Ste-Marguerite; que nous devons fournir un véhicule pour effectuer les déplacements; que des soumissions ont été demandées à trois compagnies de location; que deux d'entre elle nous ont soumis des prix, soit Location Sauvageau au montant de \$ 874/mois et Bleu Pélican au montant de \$ 1 482.42/mois; que ces prix sont avant taxes; que Location Sauvageau offre de meilleurs services en entretien, assistance routière, véhicule de remplacement, il est proposé par Roger Couture, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité de louer la camionnette chez Location Sauvageau au montant de \$ 874/mois plus taxes et ce à partir du 1^{er} mai 2017.

Résolution numéro 38-2017

Demande de soutien financier pour la 4e édition de la fête du Canada

Attendu que la Société d'Agriculture du Comté de Lotbinière, en collaboration avec le député fédéral de Lotbinière-Chute-de-la-Chaudière, organise des festivités entourant la fête du Canada le 1^{er} juillet pour la région de Lotbinière; que l'année 2017 marquera le 150^e anniversaire de la

confédération; que cette activité sera à caractère familiale et gratuite; qu'une demande de soutien financier a été demandée en tant que partenariat régional; il est proposé par Maryse Lapointe, appuyé par Étienne Parent et adopté à la majorité, Raynald Champagne s'abstient car il est secrétaire-trésorier de la Société d'Agriculture du comté de Lotbinière, de verser un montant de \$ 250 à la Société d'Agriculture du Comté de Lotbinière pour l'activité de la troisième édition de la fête du Canada qui se déroulera à St-Agapit le 1^{er} juillet prochain.

Résolution numéro 39-2017

Autorisation d'agrandissement au parc industriel

Attendu qu'une demande a été présentée par Boréa Construction pour obtenir l'autorisation d'agrandir l'espace au parc industriel, soit une superficie approximative de 60 m X 116 m du côté sud vers le Relais de Montagnards ; que des plans d'aménagements ont été déposés lors d'une rencontre avec eux et présentés aux membres du conseil; que Boréa Construction aimerait débiter les travaux la semaine du 13 mars 2017; qu'une demande au ministère des transports et de l'électrification du Québec devra être adressée pour avoir un accès vis à vis l'entrée des étangs; que le but premier de cet agrandissement est d'aller chercher du matériel (pierre nette et gravier) pour installer sur nos chemins publics en cas de problématiques ainsi que sur le terrain du parc industriel; en conséquence, il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité de donner l'autorisation à Boréa Construction d'effectuer des travaux d'agrandissement tel que demandés dans le secteur sud du parc industriel; que ces travaux sont au frais de Boréa Construction; que la municipalité demande à Boréa Construction de respecter toutes les exigences possibles, et ce à divers niveaux; que les travaux devront répondre aux attentes et à la satisfaction de la municipalité.

Résolution numéro 40-2017

Demande pour un nouvel accès sur la route du Moulin

Attendu que la municipalité de Saint-Sylvestre procèdera à des travaux d'agrandissement de 60 m x 116 m du côté sud de son parc industriel, soit vers le Relais des Montagnards ; qu'un nouvel accès sera nécessaire pour permettre la circulation des équipements ainsi que du matériel disponible (pierre nette, gravier) ; que ce nouvel accès sera situé face à celui de la station d'épuration des eaux usées ; il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Sylvestre demande au ministère des transports et de l'électrification d'autoriser ce nouvel accès et ce dans les meilleurs délais possibles.

Rencontre des personnes et période de questions des citoyens

Madame Ruth Bilodeau est venue discuter de la possibilité de faire stationner les véhicules et remorques derrière la caserne pour dégager le stationnement du relais lorsque les gens viennent pour faire des randonnées. La municipalité regardera pour délimiter en espace et installer des indications.

Madame Ruth Bilodeau et monsieur Richard Therrien ont demandé que la municipalité revoie sa position concernant l'immeuble de la Caisse Desjardins. C'est un service essentiel à conserver dans notre municipalité. Les membres du conseil mentionnent qu'il faut avoir un besoin pour faire l'acquisition de cette propriété, ce n'est pas dans les plans à court terme. De plus, il faudrait conserver l'entente avec la Commission scolaire Beauce-Étchemin, ce qui augmenterait les coûts de façon considérable.

Monsieur Richard Doyle demande quand les règlements seront en force pour régulariser sa problématique. L'adoption des règlements harmonisés est prévue en juillet ou août.

Rapport des comités

Bibliothèque : Réunion le 23 février, la directrice générale a assisté à une partie de la rencontre, pour mentionner que la municipalité était en accord avec le projet de bibliothèque de rue. L'endroit proposé serait au parc de jeu. Quelques modèles de chute à livres ont été présentés. Les membres du comité vont statuer sur un modèle pour chacun des projets. Elles nous soumettront le tout lorsque décidé. L'heure du conte débute samedi le 11 mars.

Loisirs : La température clémente des deux dernières semaines nous a fait perdre la patinoire et l'anneau de glace. L'inspecteur municipal va essayer de repartir la patinoire si possible pour la semaine de relâche.

La coordonnatrice en loisirs a organisé un terrain de jeux de la relâche pour cette semaine de congé. C'est 30 jeunes qui sont inscrits. Le 9 mars, une sortie au ski Beauce à Vallée Jonction est prévue.

Matières résiduelles : La décision de faire réparer le camion au lieu d'en faire l'achat d'un nouveau sera plus avantageuse. Une rencontre est à prévoir prochainement pour l'adoption des états financiers.

Centre Multifonctionnel : Rien de spécial.

Inspecteur municipal : Quelques problématiques rencontrées dans le rang St-Paul la semaine du 20 février. En étant tenace, on a fini par régler le dossier avec RES Canada et Boréa. Le 28 février, 2-3 voyages de pierres nettes ont été mis dans le rang Ste-Catherine avant d'arriver au Domaine du Radar.

Pierre Croteau sera en vacances du 10 au 16 mars.

M.R.C. : Prochaine rencontre des maires le 8 mars à St-Agapit. Un forum est prévu le 7 avril pour l'étude de quelques dossiers. La MRC regarde la possibilité de mettre en place une collecte des matières organiques dans les secteurs urbains.

Souper bénéfique pour l'organisme Aide Alimentaire de Lotbinière le 23 mars prochain à St-Apollinaire.

Pompiers : Pratique générale le samedi 4 mars à l'intérieur de la maison d'Arthur Nadeau. Le directeur incendie a retiré Marco Gagné comme pompier, (celui-ci manque de temps pour participer aux pratiques et interventions) et André Bilodeau a donné sa démission. L'avenir de Yannick Lachance au sein de l'équipe n'est pas certaine, ce dernier devra encore se faire opérer (deux ans en arrêt). Le directeur incendie regarde pour recruter de nouveaux pompiers.

Achat de nouveau casque incendie, quelques modèles ont été regardés. Un modèle semble intéressé l'équipe du service incendie. La décision finale n'est pas encore prise.

Les pompiers n'installeront plus la tente, toujours les mêmes au montage. Elle commence aussi à être fatiguée. Le dossier sera refile à qui ? Présentement la tente figure sur les assurances de la municipalité puisqu'au départ Corporation DEFI n'avait d'équipement et elle était sous la supervision des pompiers qui relèvent de la municipalité.

Formation concernant la ronde de sécurité des camions incendie, les pompiers seraient intéressés à la suivre.

Développement local : Le 15 février, nous avons rencontré Olivier Bourque de la Firme WSP pour le dossier du pont couvert. Le conseiller Roland Gagné était présent à rencontre. Beaucoup d'éléments ont été soulevés et discutés pour préparer un argumentaire. Olivier Bourque était étonné des ceux qui ont déjà donné leur position sur ce dossier (MRC, UPA,). Les relevés terrains seront effectués ce printemps pour déposer le tout au MTQ à la fin mai-début juin.

Système de déphosphatation, l'échéancier a été repoussé au 31 décembre 2018 pour que le tout soit en opération. Les travaux doivent se faire avant le 1^{er} mai ou après le 31 octobre car il y a possibilité de rejets. Est-ce qu'on maintient les travaux en 2017 ou on les repousse en 2018. Le conseil décide de maintenir le tout pour 2017.

Corporation DÉFI : Une rencontre a eu lieu le 15 février avec le Club Lions pour un retour sur la fin de semaine des glissades. Le résultat final de l'activité n'est pas encore complété.

Comité éolien : Le comité de suivi s'est réuni le 28 février à la roulotte de chantier RES au parc industriel. Les plaintes commencent à entrer au bureau et les gens sont un peu mal à l'aise ou gênés de se plaindre à Yves Desrosiers, de peur pour passer pour des chialeux.

Résolution numéro 41 -2017

Adoption des comptes à payer

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient acceptés à partir du numéro 6424 à 6475 inclusivement tel que présentés dans le rapport.

Questions diverses: Rien n'a été ajouté.

Levée de l'assemblée est faite à 21 heures 50 minutes, l'ordre du jour étant épuisé.
Adopté à la séance du 3 avril 2017.

Mario Grenier

Ginette Roger

Je, Mario Grenier, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal

Assemblée spéciale du conseil municipal de Saint-Sylvestre tenue le **20 mars 2017**, à la salle Bonne Entente à 19 h 30. Cette assemblée est convoquée par monsieur le maire Mario Grenier et madame la secrétaire Ginette Roger. Chacun est averti par courrier électronique. Les conseillers suivants sont présents :

Monsieur Gilbert Bilodeau, conseiller # 1
Madame Maryse Lapointe, conseillère # 2
Monsieur Roger Couture, conseiller # 3
Monsieur Roland Gagné, conseiller # 4
Monsieur Étienne Parent, conseiller # 5
Monsieur Raynald Champagne, conseiller # 6

Les points abordés lors de cette rencontre :

1. Départ de la coordonnatrice en loisirs
2. Retour sur le dossier de la caisse Desjardins
3. Adoption de l'estimation des travaux pour le développement résidentiel
4. Appui au Club Lions pour l'activité du 6 mai 2017
5. Levée de l'assemblée

Résolution numéro 42 -2017

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter les points à discuter tel que mentionné.

Suite à l'annonce du départ de la coordonnatrice en loisirs, les membres du conseil décident de lancer une offre d'emploi pour combler le poste qui sera libre à partir du 31 mars prochain.

Retour sur la rencontre tenue par Desjardins le 9 mars 2017 à Saint-Sylvestre concernant la vente de l'immeuble de la caisse. Les avis sont partagés, certains citoyens partagent les arguments menant à la décision prise par la municipalité concernant le refus d'aller de l'avant avec le projet d'acquisition de l'immeuble. Le mémo envoyé la semaine dernière a informé davantage la population.

Résolution numéro 43-2017

Estimation pour les travaux du futur développement résidentiel à la sortie Est du village

Attendu que la municipalité de Saint-Sylvestre désire effectuer des travaux d'aménagement d'un développement résidentiel (aménagement de terrains, chaussée, réseau d'égout, bassin de rétention) ; qu'une estimation des travaux doit être faite, que celle-ci doit être confidentielle, que des scénarios ont été soumis par écrit aux élus, il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité de retenir l'estimation du scénario # 2 dans le document transmis par la directrice générale, que les procédures d'appel d'offre seront lancées sous peu ; que le choix de l'entrepreneur est prévu pour la séance de mai 2017.

Résolution numéro 44 -2017

Appui au Club Lions pour l'activité du 6 mai 2017

Attendu que le Club Lions de Saint-Sylvestre désire refaire l'activité du nettoyage des fossés dans les secteurs des rangs Ste-Marie Ouest, Ste-Catherine, des routes Beurivage et du Moulin ; que cette activité a pour but d'embellir le territoire de la municipalité de Saint-Sylvestre ; que cette activité se déroulera de façon sécuritaire par petit groupe ; que cette activité est prévue le samedi 6 mai 2017, entre 9 heures et midi ; il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité appui et encourage cette belle initiative du Club Lions de Saint-Sylvestre qui se tiendra sur son territoire le 6 mai 2017.

Avec l'arrivée du printemps, il faudra s'assurer de placer des indications aux endroits où les routes sont cahoteuses.

Levée de l'assemblée est faite à 21 heures, l'ordre du jour étant épuisé.
Adopté à la séance du 3 avril 2017.

Je, Mario Grenier, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal
